



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

N° 03 /TDR/R1400/2019

Tonga, le 11 OCT 2019

**TERMES DE REFERENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN,
DE SUIVI ET LA SECURISATION DES NOUVELLES
PLANTATIONS DANS LA COMMUNE DE TONGA**

Date :	Du /06 au /06/2019
Durée :	Jours
Lieu :	Tonga
Objectif principal :	Organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations dans la commune de Tonga
Chef de l'activité	Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Tonga
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Le Point Focal du projet reboisement 1400 - Le responsable d'antenne CTFC zone de transition écologique - L'équipe technique municipale - Le Maire de la localité
Logistique	Véhicule, moto, décamètres, ficelles et autres
Référence TOMPRO
Budget de l'activité	4 740 000 FCFA (soit 3 540 000 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 1 200 000 FCFA pour la contribution de la commune de Tonga)
Référence de l'activité	<p>Composante 3</p> <p>Résultat 3.1.</p> <p>Activité 3.1.3</p> <p>Sous-activité 3.1.3.2</p> <p>Activité 3.1.6</p> <p>Sous-activité 3.1.6.1.</p> <p>sous-activité 3.1.6.2</p>
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Tonga

f

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de TONGA et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation de la plantation afin d'assurer la réussite des plants. Les travaux d'entretien ont pour objet de créer des conditions favorables à la reprise des plants et de stimuler une croissance vigoureuse jusqu'à ce que le peuplement soit bien installé.

Ainsi, l'entretien vise essentiellement à éviter aux plants d'être étouffés par la végétation adventice concurrente. Les autres opérations d'entretien sont l'arrosage ou l'irrigation des plants dans les régions sèches, l'élagage et la taille des arbres qui peuvent également être nécessaires dans certains cas. Quant à la sécurisation et le suivi, ils visent à protéger la plantation d'anacardiens contre les animaux dévastateurs, les feux de brousse et le vandalisme. D'où l'objet du présent TDR.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité consiste à organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations.

2.1.OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- ✦ Assurer le nettoyage ou le désherbage de la plantation et la fertilisation des plants;
- ✦ Réaliser le forage pour arroser régulièrement les plants en période de sécheresse ;
- ✦ Assurer régulièrement l'arrosage des plants en période de sécheresse ou de conditions difficile ;
- ✦ Assurer le traitement des plants en cas d'attaque par les champignons les pathogènes ou les nemathodes;
- ✦ Assurer le gardinage permanent du site de plantation ;
- ✦ Sensibilisation et prise en compte de l'aspect gerre dans la réalisation des travaux.

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Après la mise en terre des plants, place à l'étape la plus importante qui est déterminant pour la réussite de la plantation. L'équipe du projet communal s'organisera et gèrera les travaux d'entretien, de sécurisation et de protection de la plantation. La méthodologie est la suivante :

- Sensibiliser la population sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations ;
- Identifier et former la main d'œuvres qui sera utilisée pour les travaux de désherbage ou de nettoyage de la plantation, d'arrosage et de gardinnage ;
- Les responsables communaux se chargeront d'organiser des réunions, d'identifier les communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone. Durant cette sensibilisation les communautés identifiées et la main d'œuvre pourront signer des mémorandum d'entente et être formées pour la vulgarisation des aspects du projet dans la localité

Aussi, les services des ministères de l'Environnement et ceux des Forêts et de la Faune ont seront contactés et vont contractualiser avec la commune des contrat-programmes pour apporter leur appui en renforcement des capacités en matière, d'arrosage et d'entretien des plants. Les plants seront arrosés abondamment, même en cas de pluie ; et période de sécheresse pendant la croissance, arrosés de manière répétée. Marquer les jeunes plants à l'aide d'un piquet, afin d'éviter qu'ils ne soient coupés par erreur lors de la fauche de l'herbe. Pendant les premières années, maintenir la végétation herbacée à faible hauteur. un suivi et une surveillance régulière seront effectués et les traitements phytosanitaires pourront être appliqués en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène. Les gardiens en permanence sur le site, assureront une surveillance pour protéger le site contre les feux de brousse, le vandalisme et contre les animaux dévastateurs

Toutefois, pendant les opérations d'entretien et de sécurisation, une (01) réunion de sensibilisation des parties prenantes sur les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la prise en compte de l'aspect genre et sur le VIH/SIDA sera organisée par une personne ressource sur une durée de 02 jours.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- ✦ La plantation sera nettoyée ou désherbée pour favoriser la croissance des plantes ;
- ✦ Au plus 02 puits seront réalisés pour l'arrosage des plants ;
- ✦ Au moins 01 arrosage par Semaine et par plants (10L/Plant) seront assurés par l'équipe d'arrosage ;
- ✦ Le traitement phytosanitaire sera assuré en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène ;
- ✦ La sécurisation du site est assurée par 02 gardiens durant au moins six mois par an.

5. PRODUITS DE L'ACTION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- ✦ Rapport d'entretien ;
- ✦ Liste de présences des manœuvres ;

- ✦ Fiche de décharges de l'activité ;
- ✦ Attestation de service fait signée par le Maire ;
- ✦ Photos.
- ✦ Rapport de sensibilisation sur les droits de l'enfant et des peuples autochtones

6. BUDGET DE L'ACTION

DESIGNATION	UNITE	QTE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	ACFCAM	MAIRIE
1. PROCESSUS D'ENTRETIEN DE LA PLANTATION						
NETTOYAGE ET PROTECTION DES PLANTS ET PAREFEU	Ha	40	40 000	1 600 000	1 600 000	0
TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE ET SYLVICOLE ET AUTRES	forfait	1	480 000	480 000	400 000	80 000
PUITS D'EAU AMENAGE	FF	2	800 000	1 600 000	800 000	800 000
ARROSAGE DES PLANTS	04H-mois	5	140 000	700 000	500 000	200 000
S/TOTAL 1				4 380 000	3 300 000	1 080 000
2. SECURISATION DES SITES DE PLANTATION						
GARDIENNAGE	02H-mois	6	60 000	360 000	240 000	120 000
S/TOTAL 2				360 000	240 000	120 000
TOTAL				4 740 000	3 540 000	1 200 000


Le budget de la présente activité est estimé à : **Quatre millions sept cents quarante mille (4 740 000) FCFA, soit Trois millions cinq cents quarante mille (3 540 000) pour la Contribution de l'ACFCAM et Un million deux cents mille (1 200 000) FCFA pour la contribution de la commune de Tonga.**

Nom de la personne de contact pour l'activité : **FEYO DJINKE ALBERT BASILE, le Chargé du projet «Reboisement 1400 » dans la commune de TONGA**

Lieu : Commune de TONGA

Date prévue pour la remise du TdR: 14 OCT 2019

Signature de validation du maire



Desiré Raphaël BITCHEBE
**Ingénieur Général
Polytechnicien**

f